

8 and Co
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 Allée du Clos des Charmes 77090 COLLEGIEN
RCS MEAUX 797 863 503

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 juin 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 9 juin,
A 14 heures,

Les associés de la SARL 8 and Co, société à responsabilité limitée au capital de 1 000.00 €, divisé en 10 000 parts de 0.1 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Stéphane ROVERSO possédant 2 499 parts,
Monsieur Nicolas ROUSSEAU possédant 2 234 parts,
Monsieur Aurélien TAGLIONE possédant 2 434 parts,
Monsieur Damien ROUSSEAU possédant 2 433 parts,
Madame Camille BESLIER possédant 200 parts,
Monsieur Maxime TAGLIONE possédant 100 parts,
Madame Laura ROUSSEAU possédant 100 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Nicolas ROUSSEAU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,


Handwritten signatures in blue ink, including what appears to be 'JR', 'NR', 'AT', 'OR', 'TT', and 'B'.

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 364 945.36 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	364 945.36 €.
------------------------	---------------

Affectation Report à nouveau créateur

364 945.36 €.

Au total, le compte "report à nouveau" s'élève ainsi à 1 123 200.13 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 1 124 300 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

The image shows several handwritten signatures in blue ink, likely representing the approval of the resolutions by the shareholders or the signing of the minutes by the manager. There are approximately six distinct signatures of varying styles, some appearing as stylized initials or full names.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 8 AND CO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>47 ALLÉE DU CLOS DES CHARMES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>79786350300026</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le <u>31/12/2025</u>						
		N-1 <u>31/12/2024</u>						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES *	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 232	37 650	50 028		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES *	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW					
	Participations	CS	CT	14 500	14 500	14 500		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 975	2 975	2 975		
	TOTAL (II)	BJ	BK	30 232	55 125	67 503		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
Marchandises		BT	BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY					
Autres créances (3)		BZ	CA	402 341	402 341	849 095		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC					
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	710 816	710 816	363 145		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 113 157	1 113 157	1 212 239		
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	30 232	1 168 282	1 279 742	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	2 975	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AND CO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	758 255	334 080
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	364 945	904 175
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 124 300	1 239 355
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 069	5 112
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 884	30 582
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 029	4 694
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	43 981	40 387
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 168 282	1 279 742
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	43 981	40 387
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

celle-ci confirme à l'original

[Signature]

Désignation de l'entreprise : SARTL 8 AND CO		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	Biens* Services*	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK	FL		
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP	3 456	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	1	3 457
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	46 460	85 455
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 509	1 588
	Salaires et traitements*				FY	127 785	140 878
	Cotisations sociales (10)				FZ	56 693	58 935
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (14) - dotations aux dépréciations				GA	12 378	11 862
					GB		
					GC		
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GI		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GE	1	2
	Autres charges (12)				GF	245 827	298 720
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GG	(245 826)	(295 263)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL	480 000	1 130 000
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM		
	Reprises sur dépréciations				GN		
	Différences positives de change				GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				G2		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				GP	480 000	1 130 000
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR	552	1 095
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS		
	Différences négatives de change				G3		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	552	1 095
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GV	479 448	1 128 905
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	233 622	833 642
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Dossier N° 020003 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SARL 8 AND CO		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7)	(VII)	HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	(VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(131 323) (70 533)
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	480 001 1 133 457
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	115 056 229 282
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	364 945 904 175
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières		HY	
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *		HP	
{ - Crédit bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	dont cotisations Madelin	A10
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifié conforme à l'original

